

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2021 - (N° 4215)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 388**

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.